

Nicolas Martin affronte ses agents dans le jeu 71

Plusieurs bourgmestres de la région se sont déjà prêtés au jeu. Jacqueline Galant, Eric Thiébaud, Vincent Loiseau, Lucien d'Antonio... C'est cette fois au tour de Nicolas Martin de s'essayer aux questions de culture générale de l'émission 71, sur RTL TVI. Il affrontera pour l'occasion des agents de la Ville de Mons.

« En fait, un agent de la Ville a déposé la candidature de la Ville sans qu'on le sache. RTL nous a contactés pour savoir si on était intéressés. J'ai dit oui, que ça pourrait être sympa pour Mons de participer pour la première fois », indique le bourgmestre montois.

Le jeu télévisé 71 consacre ses numéros du mercredi aux bourgmestres.

Dans la région, les bourgmestres sont nombreux à s'être essayé aux questions de culture générale de l'émission, face à un public de 70 habitants de la commune.

POLICIERS, JARDINIERS,...

Cette fois, c'est face aux agents de la Ville de Mons que Nicolas Martin devra jouer. Parmi eux, des policiers, professeurs, éducateurs, jardiniers...

L'objectif du maire candidat : donner un maximum de bonnes réponses et tenter d'éliminer l'entièreté du public.

« On avait le choix de tirer au sort 70 citoyens, mais avec 95.000 habitants à Mons, c'est compliqué, commente Nicolas Martin. Jouer contre des agents de la Ville de Mons, c'est l'occasion de pouvoir mieux connaître mon administration, d'envoyer un signal fort de ma volonté de travailler avec les services dans la confiance. Je suis assez exigeant et demande une certaine efficacité. »

« Cette émission est l'occasion de mettre à l'honneur les agents de la Ville, pour une fois dans un cadre positif et convivial car ils travaillent dans l'intérêt général. C'est un peu comme un team-building ».



Nicolas Martin et les 70 participants au jeu. © Facebook

L'enregistrement de l'émission a eu lieu ce jeudi. Le maire montois n'est pas arrivé sur le plateau de l'émission les mains vides : « j'ai apporté un dragon, un petit singe et deux bières : la Montoise et la Trinité ».

POUR LA BONNE CAUSE

L'argent récolté en répondant correctement aux questions et en éliminant les membres du public sera reversé à une association montoise : « L'argent ira à la maison maternelle qui accueille les femmes en détresse à Cuesmes avec leurs enfants. Le centre « L'espoir » leur permet de retrouver un logement quand elles ont des problèmes, quand elles se retrouvent à la rue. »

Pour voir comment Nicolas Martin s'est débrouillé face aux questions de Jean-Michel Zecca, rendez-vous le mercredi 20 février sur RTL TVI. 